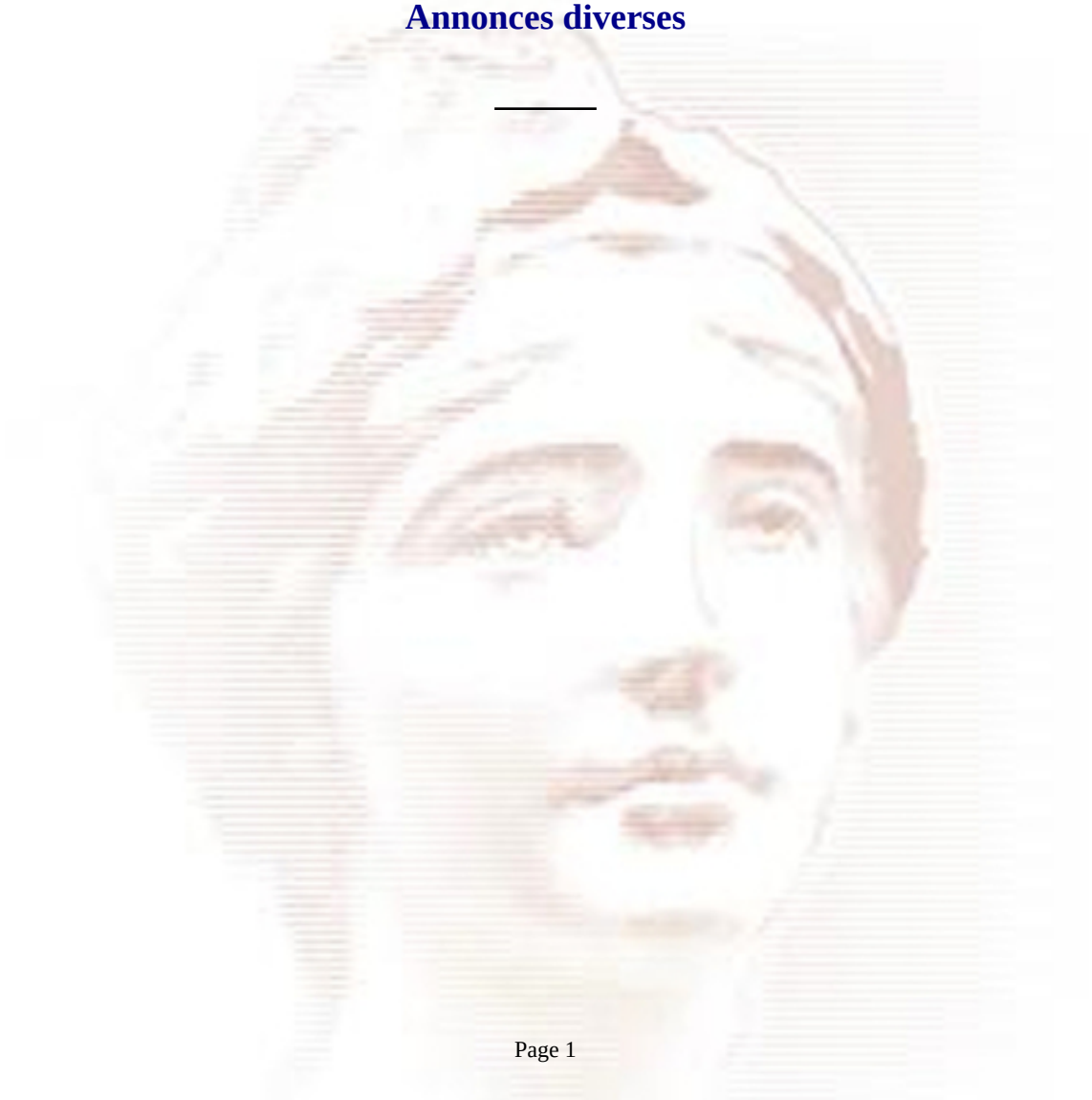
BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses



CŒURFOREST 3

Groupement Forestier d'Investissement à capital variable au capital initial de 873 450 €
Siège social : 135, avenue de Wagram – 75017 PARIS
131 484 743 R.C.S. Paris

Régie par les articles L.214-86 et suivants, R.214-176 et suivants du Code monétaire et financier, par les articles L331-1 et suivants du Code forestier et par tous textes subséquents.

Capital social initial : 873 450 €.
Capital social maximum statuaire : 4.500.000 €, soit 30.000 parts de 150 € de nominal.

Objet social : Acquisition et gestion de bois et/ou forêts.

Date d'expiration de la société : 14/10/2125

La responsabilité de chaque associé est engagée à l'égard des tiers à hauteur de sa part dans le capital de la société et est limitée à la fraction dudit capital qu'il possède.

Ouverture du capital au public.

Les statuts en date du 22/07/2026 ont fixé le montant du capital social maximum à 4.500.000 €, soit 30.000 parts de 150 € de nominal.

Date d'ouverture de la souscription : 07/11/2026

Prix total de souscription : 200 €, comprenant :
- Nominal : 150 € ; et
- Prime d'émission : 50 €.

La commission de souscription, comprise dans la prime d'émission, est égale à 10% HT maximum du prix de souscription (soit 12% TTC pour un taux de TVA de 20 %), soit un montant de 20 € HT (24 € TTC pour un taux de TVA à 20 %) facturé directement par la société de gestion au GFI CŒURFOREST 3.

Minimum de souscription : cinq (5) parts pour tous nouveaux souscripteurs.

Agrément : Toute souscription d'un nouvel associé de la société devra recueillir l'agrément de la société de gestion.

Jouissance des parts : La date de jouissance des parts est fixée au premier (1er) jour qui suit celui où la souscription a été enregistrée.

La note d'information a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers G.F.I. n° 26-08 en date du 27 octobre 2026.

Cette note d'information est à la disposition des personnes intéressées auprès de la société de gestion et est consultable sur le site www.sogenial.fr